

Ecole publique de Castelnau Rivière Basse en danger: le maire et son conseil ont organisé une réunion publique adressée à toute la population

Plus de cent personnes ont répondu présentes à la réunion publique organisée par la municipalité en réaction aux menaces qui pèsent sur l'avenir de l'école ce mardi 16 avril au soir. Etaient également présents des représentants du personnel de l'éducation nationale CFDT, CGT et FSU.

La réunion a permis de bien clarifier les responsabilités qui incombent aux différentes parties. La compétence scolaire est partagée:

- la désignation et les nominations des enseignants, les fermetures et ouvertures de classes uniquement en fonction des effectifs incombent à l'éducation nationale;
- la gestion des locaux (écoles, classes et cantines), incombent à la collectivité (communale ou intercommunale selon qui en assure la compétence).

Dans le cas de l'école de Castelnau Rivière Basse, les effectifs sont en constante progressions, le Directeur d'Académie outrepassé ses compétence en ordonnant une fermeture "technique", il se place ainsi en dehors des lois.

C'est bien à la communauté de communes qui en assure la compétence de se positionner clairement pour le maintien de l'école en aménageant les salles de cours disponibles et hors du périmètre de sécurité.

Toute l'assistance était unanime pour s'engager dans des initiatives œuvrant pour assurer un avenir à l'école de Castelnau Rivière Basse et en portant les exigences suivantes pour que la communauté de communes assume ses responsabilités et s'engage sans ambiguïté aucune:

- de se positionner clairement et publiquement pour exiger la réouverture de l'école de Castelnau-Rivière-Basse ;
- de tout mettre en œuvre en lien avec la commune pour la réalisation des travaux d'aménagement des nouveaux locaux le plus vite possible et en tous les cas avant la fin de l'année scolaire, les élèves devant réintégrer la classe dès la rentrée de septembre 2019,
- de se doter de tous les appuis juridiques pour faire respecter ses prérogatives et notamment attaquer en référé les décisions du directeur d'académie,
- de solliciter et interpellier les autorités préfectorales,
- de s'assurer de l'appui et du soutien de tous les parlementaires du département.

Plusieurs actions ont été décidées:

- courrier aux parlementaires,
- décision d'accompagner les délégués parents d'élève à la rencontre de ce jeudi 18 avril avec le Président de la Com com avec portage de la lettre en main propre:
- la Com com doit exprimer très clairement l'exigence du maintien de l'école de Castelnau et sa réouverture.
- lancement des travaux de l'école par les parents et la population la date a été fixée au dimanche 5 mai.

Par ailleurs, les parents d'élèves ont créés une petite bande dessinée ci-dessous pour expliquer la problématique.

Pour le conseil municipal, François Dousseau



[...] L'HISTOIRE EST ENTièrement VRAIE, PUISQUE JE L'AI IMAGINÉE D'UN BOUT À L'AUTRE.

BORIS VIAN (L'ÉCUME DES JOURS)